



**CONSEIL  
OLÉICOLE  
INTERNATIONAL**

Principe de Vergara, 154 – 28002 Madrid – España Telef.: +34 915 903 638 Fax: +34 915 631 263 - e-mail: [ioc@internationaloliveoil.org](mailto:ioc@internationaloliveoil.org) - <http://www.internationaloliveoil.org/>

---

RÉSOLUTION N° RÉS-2/94-V/06

**GUIDES DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'INDUSTRIE DES  
HUILES D'OLIVE ET DES HUILES DE GRIGNONS D'OLIVE**

**LE CONSEIL DES MEMBRES DU CONSEIL OLÉICOLE INTERNATIONAL,**

**Vu** la recommandation formulée par le Conseil dans le cadre de sa 80<sup>e</sup> session en juin 1999 ;

**Considérant** l'intérêt de disposer de normes communes d'autocontrôle de la qualité de l'industrie des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive basées sur les Codes d'usage du Codex Alimentarius en matière d'hygiène alimentaire et sur le système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques, d'application obligatoire par les industries agroalimentaires ;

**Considérant** également les normes ISO de la série 9000 relatives à l'assurance de la qualité des entreprises, ratifiée par la certification de leur qualité globale, utilisée à des fins commerciales ;

**Considérant** la priorité accordée par le Conseil à toute mesure visant à encourager et à améliorer la qualité ;

**DÉCIDE**

De recommander aux Membres l'application :

- des guides communs de gestion de la qualité de l'industrie des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive (moulins, raffineries, conditionnement et élaboration des huiles de grignons) élaborés sur la base des normes internationales et de l'expérience des industries en termes de gestion de la qualité et reposant sur :
  - l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques, qui garantiront la qualité sanitaire du produit ;
  - l'assurance de la qualité en tant que garantie de la bonne gestion du système de production et reconnaissance de cette bonne gestion au moyen de la certification.

Madrid (Espagne), le 24 novembre 2006